



Procès-verbal du Conseil d'école du 15 avril 2019

Page 1/7

CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 15 AVRIL 2019

Présents (membres du personnels): M. Laurent Bonardi (Président du conseil), Mme Julie Dervaux (Vice-présidente du conseil), Mme Patricia Antonino, Mme Rita Bello, Mme Laurence Bouba, M. Jean-Karim Brangale, Mme Awa Cisse, Mme Cécile Colin, Mme Fatimata Coulibaly, M. Aboubakar Coulibaly, Mme Antoinette Da Sylva, M. Mohamed Diaby, Mme Delphine Diallo, Mme Marième Diallo, M. Lazare Diatta, Mme Marie-Bernardette Diasso, Mme Racky Diop, Mme Adeline Ferdy, Mme Khoredia Gueye, Mme Karinne Hersent, Mme Mame Hughes, M. Bassirou Ndiaye, Mme Patricia Ndiaye, Mme Elizabeth Ndiogoye, Mme Marie Ndong, Mme Amidetu Nkeze, Mme Fatimata Niang, Mme Louise-Marie Sambou, Mlle Thillo Niang, , Mme Déliane Sagna, M. Ange Santenard, , Mme Eliane Sene, M. Amine Sonko, Mme Maïmouna Sow, M. Youssoufa Sow, M. Mamadou Moustapha Thiam, M. Ahmed Thiaw, M. Cheikhou Thiome.

Les absents sont excusés.

Représentants des parents : M. Andrew Curry, Mme Véronique Legros, Mme Hélène de Magny, Mme Fatou Sarr.

Les absents sont excusés. La séance est ouverte à 16h05.

ORDRE DU JOUR

Monsieur Bonardi donne lecture de l'ordre du jour.

1. **Organisation de l'année scolaire 2019-2020**
2. **Carte des emplois rentrée 2019**
3. **Travaux prévus pendant l'été 2019**
4. **Evénements de fin d'année scolaire**
5. **Questions des représentants des parents d'élèves**

VOTE : *l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.*



Procès-verbal du Conseil d'école du 15 avril 2019

Page 2/7

Organisation de l'année scolaire 2019-2020 (Point 1 de l'ordre du jour)

M. Bonardi remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur présence. Il indique que le calendrier scolaire est commun à tous les établissements à Dakar homologués ou partiellement homologués par le MEN français. M. Bonardi donne lecture du calendrier (voir annexe) et indique qu'il suit le même format que le précédent (7 semaines de classe pour 2 semaines de vacances).

Remarques : le calendrier ne fait pas l'objet de remarque particulière.

Carte des emplois rentrée 2019 (Point 2 de l'ordre du jour)

M. Bonardi rappelle la création d'une classe de CE1 sur le campus de Ngor grâce à des travaux et à la fermeture de la TPS. Il fait ensuite un point sur les départs et recrutements connus à ce jour.

Pour les départs :

- en maternelle : M. Jean-Karim Brangale, Mme Rita Bello-Diop, Mme Jennifer Utomi.
- en élémentaire : Mme Aminata Sene, Mme Patricia Ndiaye

Pour les recrutements :

- Mme Joy Eyddine : titulaire d'un Master en Education de l'Université Vanderbilt (Tennessee, USA), elle a enseigné l'anglais pendant 5 ans dans une école internationale au Liban.
- Mme Deguen Niang : titulaire d'une licence en développement de l'enfant et d'un master en conseil scolaire, elle a exercé pendant 10 ans aux Etats-Unis.
- Mme Maëva Mary : titulaire d'un Master des Métiers de l'Enseignement de l'ESPE de Nantes, elle a exercé en France (Nantes et Paris)
- Mme Jenny Walker : Madame Walker est enseignante titulaire de l'état de Pennsylvanie depuis 2008. Elle a enseigné dans plusieurs écoles américaines publiques et privées avant son arrivée au Sénégal en 2018.

Deux transferts de campus :

- Mme Goudiaby du campus de Ngor va à la Corniche Ouest
- Mme Ndieye du campus de Ngor va à la Corniche Ouest

M. Bonardi remercie les enseignants qui quitteront l'EAB en fin d'année pour leur implication et leur travail.



Procès-verbal du Conseil d'école du 15 avril 2019

Page 3/7

Travaux / équipement été 2019 (Point 3 de l'ordre du jour)

Des travaux sur le campus de Ngor permettront la création d'une classe de CE1. Par ailleurs, l'EAB lance un ambitieux programme de renouvellement de l'équipement scolaire sur ses deux campus :

- le mobilier sera intégralement renouvelé en 3 ans. La première phase débute à l'été 2019 et comprend les classes de PS et CP.
- des écrans intelligents LED équiperont toutes les salles sous 3 ans (installation progressive)
- la cour de maternelle de la Corniche fera l'objet de décoration à partir des vacances d'avril
- les uniformes vont être changés et confectionnés par un nouveau fournisseur travaillant avec plusieurs établissements internationaux.

Il est indiqué que le matériel de reprographie (photocopieur, imprimante, scanner) a fait l'objet d'un renouvellement au mois de mars 2019.

Événements fin d'année scolaire (Point 4 de l'ordre du jour)

Madame Dervaux présente les événements et les dates à retenir :

- vendredi 17 mai : fête des nationalités (Ngor : RDC, Corniche Ouest : Sénégal).
- samedi 22 juin : spectacle de fin d'année de maternelle + Ngor / kermesse
- cérémonies de graduation : date à confirmer
- samedi 29 juin : spectacle de fin d'année d'élémentaire

Questions des représentants des parents (Point 6 de l'ordre du jour)

1. Section Bilingue :

L'EAB offre depuis plusieurs années un cursus bilingue avec 50% de programme français et 50% de programme américain en maternelle et élémentaire, une approche unique sur Dakar. Nous aimerions connaître comment les « demi programmes » ont été choisis et organisés sur l'ensemble du parcours élémentaire en particulier (CP au CM2) et comment les enseignants se coordonnent au sein de la même classe et entre les différents niveaux ?

Une insatisfaction a été remontée par plusieurs parents quant aux contenus des classes bilingues, le niveau étant considéré insatisfaisant, ce qui nécessite un partage d'informations pour éclairer les parents.

Procès-verbal du Conseil d'école du 15 avril 2019

Page 4/7

A noter que de nombreux parents nous ont fait remonter leurs insatisfactions quant au niveau de l'enseignement en maternelle (beaucoup de coloriages/dessins, trop peu d'apprentissages de l'écriture, de lecture, ennui des enfants...), manque de coordination/cohésion entre les enseignants d'anglais et de français dans certaines classes.

Section Classique

Plusieurs parents ont fait part de leur déception sur le niveau de l'enseignement de l'anglais dans le parcours classique : Avec 4 cours par semaine d'anglais du CP au CM2, les enfants devraient dépasser le niveau requis dans le système Français, ce qui est d'ailleurs un atout fort de l'EAB dans cette filière. Les enfants manquent de motivation et ne se sentent pas progresser au cours des années. Les parents aimeraient une information partagée sur le programme et les objectifs en anglais de la filière classique ?

Monsieur Bonardi indique qu'il convient de distinguer les faits objectifs (qu'il faut présenter), les préoccupations (auxquelles il faut répondre) et les rumeurs (qu'il convient d'arrêter en rassurant).

En section bilingue, les résultats des élèves à des évaluations extérieures permettent de rassurer pleinement sur le très bon niveau de nos élèves :

- 100% de réussite aux tests de Cambridge
- très bons résultats en Sixième dans les autres établissements (l'EAB effectue un suivi de la scolarité des élèves lorsqu'ils quittent le groupe scolaire)
- dispense de tests d'entrée dans de nombreux établissements à programme international

Un curriculum bilingue n'est pas la juxtaposition de deux programmes. C'est un programme à part entière, basé sur le concept du transfert (une notion apprise dans une langue est transférée dans une autre langue). La langue est donc la « clé » et non la « porte ». C'est ce qui explique que lorsque les élèves quittent l'EAB, ils réussissent autant dans le système français que dans le système américain. Un document est actuellement préparé par l'établissement de Bamako afin de donner encore plus de visibilité aux parents sur le curriculum bilingue.

Pour la maternelle, Madame Dervaux rappelle que l'absence de trace écrite est justement un aspect propre à la maternelle. Les compétences des élèves sont travaillées conformément aux programmes dans la forme comme dans le fond. Les enseignants sont à la disposition des parents pour leur donner des informations complémentaires (c'est d'ailleurs fait en réunion en début d'année). Le bon niveau de nos élèves de maternelle est attesté là-aussi par des évaluations extérieures :

- 100% de nos élèves de maternelle concernés réussissent les tests d'entrée dans le programme homologué
- excellents résultats aux évaluations nationales françaises de mi-CP qui évaluent également les acquis de la maternelle.



Procès-verbal du Conseil d'école du 15 avril 2019

Page 5/7

En section classique, le niveau de nos élèves est en effet supérieur à celui des établissements ne proposant pas l'anglais renforcé. Tous les élèves de CM2 classique qui ont effectué leur scolarité à l'EAB valident le niveau linguistique A2 qui est passé en France en milieu de collège. On note toutefois que des améliorations peuvent être apportées au programme de début de cycle 2. Celui-ci suit bien sûr la méthode Family and Friends mais il peut être encore développé. Il convient de rappeler à ce titre qu'un curriculum est par essence quelque chose de « vivant » et qu'il est important qu'il évolue, ce à quoi l'EAB est attachée.

2. Les deux programmes enseignés étant très différents et tout en respectant la liberté pédagogique des enseignants, nous aimerions savoir quelles sont les procédures mises en place pour coordonner au mieux les approches pédagogiques tout au long du cursus afin d'offrir aux élèves un enseignement stable : Quelles sont les "règles" de l'école données aux enseignants sur certains points pédagogiques comme par exemple les devoirs ? Devoirs obligatoires ou pas. Il semble que certains enseignants n'en donnent pas, d'autres oui ... Il est vrai qu'un an sans devoir (ou seulement dans une des deux langues), ça peut faire drôle d'en avoir l'année suivante... ; voir équilibre entre les deux langues (on revient à la coordination entre profs).

Sur ce point de coordination, Mme Dervaux ayant pris cette année le poste de directrice d'école, le poste de coordinateur pédagogique n'existe plus à l'EAB, bien qu'il ait été créé récemment : Les parents aimeraient donc avoir plus d'informations sur le suivi des enseignants tout au long de l'année dans cette nouvelle organisation.

La liberté pédagogique est en effet un élément essentiel et c'est ce qui donne une coloration particulière à tout parcours scolaire. L'établissement prévoit des recommandations en termes de devoirs (20 minutes en cycle 2, 45 minutes en cycle 3) mais il est presque impossible de prévoir le temps qu'un élève va passer à faire un devoir (cela dépend de très nombreux facteurs). Si les parents constatent que leur enfant passe trop de temps à faire ses devoirs, il leur est conseillé de se rapprocher de l'enseignant. Par ailleurs, la mise en place de Pronote en remplacement de Kairos va permettre aux enseignants une meilleure planification et aux parents une consultation plus aisée.

La coordinatrice pédagogique a été recrutée dans l'objectif de devenir directrice. Les établissements de la taille de l'EAB n'ont pas à la fois une directrice et une coordinatrice. L'EAB étant très attachée au suivi des équipes pédagogiques et à la qualité de la relation avec les élèves et les familles, l'organisation a été pensée en conséquence :



Procès-verbal du Conseil d'école du 15 avril 2019

Page 6/7

-Mme Dervaux est directrice mais elle est déchargée de la gestion administrative et financière (assurée par le Proviseur de la CSI avec ses adjoints concernés) ce qui lui permet de consacrer le temps nécessaire au suivi des équipes.

-Mme Ferdy est la coordinatrice du campus de Ngor

-des enseignants référents sont également en fonctions :

-Mme Hersent est maître d'accueil temporaire (MAT) et effectue une mission de conseil pédagogique auprès des équipes

-M. Coulibaly est référent auprès de l'Inspection sénégalaise

-M. Ndiaye est référent pour les questions de sécurité

-M. Santenard est référent pour l'accueil des enfants intellectuellement précoces

3. Nous souhaitons revenir sur un point récurrent qui concerne la surveillance et l'encadrement du temps de repas. C'est un temps à part entière dans la vie scolaire de l'enfant et les parents ne sont pas satisfaits des retours qu'ils ont de leurs enfants. Les quantités restent problématiques avec des enfants régulièrement non resservis, les serviettes en papier demandées en début d'année ne sont pas distribuées, l'accès à l'eau semble parfois difficile, et une ambiance bruyante ne facilite pas. La propreté de la cantine laisse toujours à désirer, idem sur les rambarde de sécurité. Nous souhaitons échanger pour voir comment améliorer de façon stable ce temps important dans la journée.

Pour les enfants mangeant en lunch box, ils s'acquittent d'une cotisation de 3000 fcfa par mois pour avoir le droit de s'asseoir à une table de cantine. Très souvent, il leur est difficile d'avoir accès aux couverts. Souvent les distributeurs d'eau sont vides, il est interdit aux enfants de descendre chercher de l'eau dans d'autres points d'eau. Pas accès au réfrigérateur ni micro onde et pourtant cette cotisation augmente à 4000 FCFA l'année prochaine. Quelle est l'amélioration qui justifie cette augmentation ? Les parents aimeraient en effet avoir l'information sur les conditions de prise en charge des enfants à lunch box.

Ces points seront abordés lors du prochain comité cantine aussi. Il nous paraît toutefois important de rappeler ici que ces problèmes (logistique, surveillance, propreté, quantité) sont évoqués chaque année et que nous notons peu d'amélioration significative et stable sur ces points spécifiques.

Tout d'abord, il convient de rappeler que les conditions d'accueil à la cantine se sont beaucoup améliorées ces deux dernières années avec la création d'un nouvel espace de repas et d'une nouvelle cuisine. Le problème



Procès-verbal du Conseil d'école du 15 avril 2019

Page 7/7

récurrent de la température des plats chauds a également été résolu. Une nouvelle organisation de la cantine a été conçue par l'Intendante de l'EAB et sera mise en place au retour des vacances. L'achat d'une importante quantité de couverts supplémentaires va aussi être réalisée. Cela va permettre de rationaliser l'organisation et d'optimiser la surveillance. Des plateaux compartimentés seront achetés pendant l'été. Un problème d'approvisionnement en eau courante est du à des raisons indépendantes de l'établissement et il est traité au quotidien grâce à l'engagement des équipes d'entretien. Il n'y a en revanche pas de problème particulier sur l'eau potable.

Il a été fait appel à un consultant pour l'ensemble des établissements de la CSI.

Des grilles de protection devraient être apposées cet été au niveau de la cantine.

Les élèves qui ont une lunch box sont accueillis à la cantine et y sont surveillés. L'augmentation est due au fait que les charges augmentent chaque année et que cela fait plusieurs années qu'il n'y a pas eu d'augmentation à ce niveau.

4. La question 4 concerne la sécurité et ne peut donc pas faire l'objet d'une publication détaillée. Nous pouvons simplement indiquer que d'une part, la sécurité est une priorité de l'EAB qui a considérablement renforcé cet aspect au cours des dernières années, et d'autre part, l'utilisation des badges va être renforcées au retour des vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Bonardi remercie les membres du conseil et clôt la séance à 19h10.